

MAGAZINE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION COMMUNISTE



Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable.

Jeudi 19 Février 2009 - 89^e Année - N° 08 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €

5 Février 2009

INTERSYNDICAL
C'EST ZOT KI
MÉTÉ. NOU EN
LARI YA ÉPI,
ZOT NOU KA RÊTE

Une crise qui vient de loin et qui nécessite une issue politique

Vénézuéla



Chavez gagne son référendum

Guadeloupe

P.C.G. : 'Poursuivre le mouvement
Liyannaj sur le plan politique'

Les Evêques des D.O.M.

Pour le changement de statut

Sommaire

Sommaire

Edito p. 2/3

- Une crise qui vient de loin

Luttes Sociales p.4/8

- Chronologie de la grève
- Résistants

Economie p. 9

- Vie chère : réalité ou impression ?

Politique p. 10

- Réactions aux "réponses de l'Etat"

Société p 11/12

- Position des évêques des 4 DOM
- Crise sociale, politique et de société
- L'Economie de nos îles dominée par huit familles de békés

Politique p. 13

- P.C.G. : La conquête du pouvoir politique

Notre Région p. 14

- Vénézuéla : Triomphe du "oui"

Annonces Légales .. p 14/15

Mémoire du Peuple ... p. 16

- Tuerie de Chalvet

"JUSTICE"

Administration & Rédaction :

Tél. : 05 96 71 86 83

Fax : 05 96 63 13 20

ed.justice@wanadoo.fr

<http://www.journal-justice-martinique.com>



Fondateur : Jules MONNEROT
(8 Mai 1920)

Angle rues A. Alikér & E. Zola
Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83

Commission Paritaire n° 0111 I 87526
26 Janvier 2006

Directeur de la Publication :
Fernand PAPAYA

Maquette : Guennaël GUIOUBLY

Impression :
Nouvelle Imprimerie Martiniquaise
37, Rue E. Zola - 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 73 14 54

5 février 2009 :

UNE CRISE QUI VIENT DE LOIN



La crise sociale qui secoue la Guadeloupe et la Martinique vient de loin :

Inégalités sociales accrues et mépris raciste forment un cocktail explosif.

Cette crise sociétale vient surtout de l'impasse dans laquelle nous a enfermés le système colonial départemental. Un système qui a certes maintenu une part importante de la domination économique des capitalistes békés mais qui y a ajouté une forte pénétration du capital français.

Il y a certes le groupe Bernard Hayot (GBH) ou le groupe Alain Huyghues-Despointes, mais il y a aussi la CMA-CGM, Air France Cargo, Vinci, Veolia, Bouygues, But, Connexion, BNP-Paribas, la Bred, Total, les Caisses d'épargne de Provence- Côte d'Azur, etc.

N'ayons garde de l'oublier...
Significatif : l'archevêque de la Martinique, Michel Méranville, écrit dans une lettre pastorale parue dans France -Antilles du

14-15 février que "cette protestation générale était prévisible, tant l'augmentation du coût de la vie est devenue insupportable".

Il rejoint ce que dit notre parti depuis des mois : la question de la "vie chère" et du pouvoir d'achat est la principale préoccupation des masses. La crise capitaliste a aggravé la situation. C'est pourquoi le P.C.M. s'est associé aux initiatives syndicales et politiques sur cette question et a formulé des propositions précises à cet effet. Pour remonter plus loin, "Justice" a condamné la libération des prix par Chirac-Balladur en 1987. Mais il a été invariablement répondu que la "main invisible" de la concurrence allait réguler au mieux le niveau des prix. En fait cette libération des prix a été le signal donné à tous les profiteurs du système pour s'enrichir avec en prime la défiscalisation-Pons qui a bradé notre patrimoine foncier au profit

DÉLÉGATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS À LA MARTINIQUE

Une délégation du Parti Communiste Français
séjournera à la Martinique du 17 au 18 février 2009.

Elle sera conduite par

Pierre LAURENT, coordinateur national du PCF
et composée de Guy FISCHER, Sénateur du Rhône,
Jean-Louis LE MOING, Responsable national outre-mer du PCF

de prédateurs extérieurs. Oui, cette grève est un cri de révolte et de détresse des Martiniquais les plus modestes et aussi des classes moyennes dont les conditions de vie se sont détériorées rapidement depuis quelques années, notamment avec l'arrivée de l'euro en 2002. Que ne nous avait-on pas promis avec Maastricht et le traité de Lisbonne ! Seul notre Parti, avec quelques personnalités, avait appelé à voter "Non à l'intégration européenne" et contre cette Europe du capital. Mais le mouvement né le 5 février n'est pas seulement un mouvement social. Il remet en cause implicitement les fondements de la société martiniquaise, façonnée par plus de soixante ans de départementalisation qui nous a enfoncés dans le mal-développement, dans une société de consommation importée, ce qui entraîne la déresponsabilisation et la perte d'identité. D'ailleurs, les adversaires du changement ne s'y trompent pas. La responsable martiniquaise de l'UMP, Chantal Maignan, s'est fendue de deux communiqués pour, en paroles, partager les "inquiétudes" de nos compatriotes relatives à la vie chère, affirmer que Jego a apporté des "avancées significatives" et demander la reprise des activités (FA des 14-15/02/2009). Mais l'ambitieuse émule de Sarkozy et de Jego fustige tout de suite la "passivité" des présidents des collectivités locales et "s'interroge sur leurs capacités à diriger la Martinique si un jour elle devait évoluer dans le cadre de l'article 74". La tentative de détourner la colère du peuple contre les élus martiniquais est évidente depuis le début de ce conflit de la part du pouvoir colonial. Il s'agit d'emblée de barrer la route à toute idée de réfléchir à une avancée sur la voie de la responsabilité politique. Aussi il ne faut pas tomber dans

ce piège grossier. Or, précisément, ce qui apparaît en pleine lumière dans cette crise sociale, c'est que les collectivités régionale et départementale, au-delà de la personne de ceux qui les dirigent et avec lesquels on peut avoir des désaccords sur leur manière d'aborder cette crise, ne détiennent pas, pour l'essentiel, les clés de la solution aux revendications posées aussi bien à court terme (vie chère, salaires) qu'à plus longue échéance (nouveau type de développement). Un exemple, ces collectivités n'ont pas le pouvoir d'instaurer le contrôle des prix réclamé par tous : Collectif du 5 février, associations des consommateurs, l'association des maires, etc. Seul le gouvernement peut le décider. Va-t-il le faire, engoncé qu'il est dans les dogmes libéraux sur la libre concurrence ? Nicolas Sarkozy, pour une fois lucide, remarque que "au-delà de la question du pouvoir d'achat, je pense que nos compatriotes expriment aussi un problème plus profond de société. La société antillaise, riche de ses différences, a toujours eu besoin de se construire autour de son identité propre. Elle a le sentiment, aujourd'hui, qu'elle n'est pas entendue". Fort bien vu. Mais tout ce qu'il trouve à proposer, c'est la mise en place d'un "Conseil interministériel de l'Outre-mer" et la suppression à terme du Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer (RGPP). En clair, encore plus de centralisation pour prétendre régler de Paris les problèmes des sociétés de nos pays.

Aveuglement coupable !

La vraie réponse à la crise martiniquaise ne peut être apportée que par les Martiniquais eux-mêmes, comme l'a dit excellemment Pierre Alikier avec sa célèbre formule face à Sarkozy : "les spé-



cialistes des problèmes martiniquais, ce sont les Martiniquais". Encore faut-il qu'ils en aient les moyens réels.

Les évêques de Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane constatent que "les turbulences actuelles invitent à (...) gérer au plus près du terrain tout ce qui peut l'être sans recourir systématiquement aux instances supérieures" et en concluent que "pour permettre un meilleur exercice du pouvoir, un changement de statut peut être un levier efficace" (FA des 14-15/02/2009). Le mot est lâché : changement de statut.

Que les prélats de nos pays en viennent à préconiser ce que proposent les communistes martiniquais depuis février 1960, au lendemain des tragiques événements de décembre 1959, en dit long sur la profondeur de la crise qui remue au plus profond notre société.

Il est grand temps, comme le propose le PCM depuis plusieurs années, de réunir des "Etats généraux du Peuple Martiniquais pour le Développement véritable, l'emploi et la Responsabilité" pour aller de l'avant ensemble.

Michel Branchi
16/02/2009

COMMUNIQUÉ DE L'INTERSYNDICALE DE L'UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES DE MARTINIQUE (REPRÉSENTÉE PAR LA CGT, LA CDMT, SOLIDAIRES, FO), SIGNÉ AUSSI PAR DES AGENTS NON SYNDIQUÉS

Au cours de sa conférence de presse du 12.02.2009, le Secrétaire d'Etat à l'Outre Mer indique, parmi les mesures de sortie de crise, la réforme de la Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, et la création d'une brigade de contrôle des prix, laissant très clairement entendre que le Service aurait été défaillant, y compris dans la gestion du dossier de fixation des prix des produits pétroliers.

Les agents de la CCRF Martinique n'acceptent pas d'être présentés comme les boucs émissaires de la situation de crise que connaît le département.

Ils rappellent :

que depuis l'ordonnance du 1er décembre 1986, les prix des produits et des prestations de service sont librement déterminés par les professionnels eux-mêmes. Les agents de la CCRF sont

donc dépourvus de tous pouvoirs d'intervention en matière de fixation et de contrôle de la quasi-totalité des prix. Seul le gouvernement peut par décret en conseil d'Etat prendre des mesures contre les hausses de prix (article L.410-2 du code de commerce.)

1. que les effectifs n'ont cessé de diminuer, passant en l'espace de 5 ans de 42 à 31 alors même qu'ils ont pour mission :

- d'assurer l'information du consommateur par l'affichage des prix, pour garantir une concurrence loyale (permettre au consommateur d'exercer son libre-choix.),
- d'assurer la protection du consommateur en matière d'hygiène, de sécurité des produits alimentaires et industriels ;
- de rechercher et relever les pratiques commerciales trompeuses et abusives.

2. Que, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, la CCRF est purement et simplement menacée de disparition par démantèlement

Par conséquent, les agents de cette direction tiennent à informer la population 1 - qu'ils s'associent au mouvement de protestation contre la vie chère dans les DOM et de lutte pour une amélioration du pouvoir d'achat par une baisse notable des prix des produits et des services.

2 - qu'ils s'associent à l'idée de créer un véritable service de contrôle des prix, ce qui nécessite d'une part des moyens juridiques, c'est à dire l'instauration d'une vraie réglementation de prix, et d'autre par le renforcement des moyens humains et le retrait des projets de démantèlement.

Chronologie de la grève générale à la Martinique : UN MOUVEMENT D'UNE PROFONDEUR INÉGALÉE

Jeudi 5 février 2009 : à l'appel de l'intersyndicale des travailleurs du privé et du public, début de la grève générale autour d'une plate-forme revendicative contre la vie chère, la baisse du pouvoir d'achat et pour l'emploi.

Succès total avec une mobilisation massive de 20 à 25.000 personnes.

Le préfet Ange Mancini accepte de rencontrer l'intersyndicale avec les élus et le patronat pour le vendredi 6 février 2009 à 15h. L'Intersyndicale se transforme en Collectif du 5 février

Vendredi 6 février : la grève est reconduite, nouvelle manifestation de rue avec des milliers de manifestants. Des piquets de grève se dressent aux abords des zones d'activités. Blocage de la raffinerie (la SARA). Ruée vers les stations services.

RFO radio et TV décident d'entrer en grève en solidarité avec le mouvement social et d'y consacrer leurs journaux. La journaliste Rosa Moussaoui, envoyée spéciale de l'Humanité, séjourne dans notre pays pour rendre compte de la mobilisation à l'occasion de la grève

générale.

Rencontre en préfecture, de 15h jusqu'à 23h, sans aucune avancée. Les patrons de la grande distribution reconnaissent l'augmentation des prix, mais refusent la proposition de l'intersyndicale d'une réduction de 30 %. Une nouvelle rencontre est fixée pour le lundi 9

février

L'intersyndicale des salariés du secteur pétrolier accepte la sortie de deux camions par jour pour alimenter les stations réquisitionnées pour les urgences. Le soir, sur Canal+ un film documentaire sur le monde béké "Les derniers



Des bidons en guise de réservoirs : danger !



La délégation du collectif arrive en Préfecture

maîtres de la Martinique” crée une vive émotion dans la population. Le film circule sur internet.

Notre camarade Michel Branchi, économiste, ex-Commissaire de la Concurrence et de la Consommation, intervient comme expert en direct au journal d'Antilles Télévision (ATV) pour expliquer les causes de la *“vie chère”*. En tant que dirigeant du PCM il apporte le soutien des communistes au mouvement.

Samedi 7 février : le mouvement s'amplifie notamment autour des grandes

surfaces pour exiger leur fermeture.

Dimanche 8 février : l'action se poursuit sur l'ensemble des grandes surfaces de l'île et les clients disent partager les revendications qui intéressent toute la population.

On apprend de la Guadeloupe que le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Yves Jégo qui avait donné rendez-vous pour la signature d'un pré-accord, quitte la Guadeloupe sans avertir ses interlocuteurs pour rejoindre la France, rappelé par le 1er Ministre François Fillon.

Lundi 9 février : les transporteurs, chauffeurs de taxis, rejoignent le mouvement qui prend de l'ampleur. Tous les accès des centres commerciaux, des zones d'activités sont bloqués.

La pénurie d'essence commence à se faire sentir.

Le président du syndicat des gérants de stations, le fils Ho-Hio-Hen en appelle au préfet pour exiger le ravitaillement des stations et demande des mesures de sécurité aux abords des stations.

Nouvelle mobilisation dans les rues avec la même détermination. On compte plus de 20.000 manifestants de toutes les catégories sociales. Les gens viennent en famille pour dire leur souffrance et leurs difficultés de joindre les deux bouts.

Le Parti Communiste Martiniquais fait une déclaration dans laquelle il soutient sans réserve le mouvement social et appuie la plate-forme revendicative de l'intersyndicale.

L'Association des maires réunie à la mairie du Lamentin se dit solidaire du combat des Martiniquais contre la vie chère et annonce la fermeture de toutes les mairies. Elle réclame un *“contrôle des prix rigoureux”*.

La rencontre à la préfecture n'a pas permis d'avancer.

RÉZISTANS

Les dix jours de grève n'ont pas entamé la détermination de ceux qui se battent pour de meilleures conditions de vie, un salaire plus décent. Ils sont toujours aussi nombreux à espérer, avec cette mobilisation, arracher un début de changement social. Une mobilisation qui voit chaque jour de nouveaux secteurs d'activité rejoindre le mouvement du 5 février. Et la légitimité de cette mobilisation ne faiblit pas aux yeux de la population, malgré la gêne qu'elle subit. Parallèlement, autour du mouvement, des initiatives diverses, des prises de parole, des manifestations solidarité se font jour ; la rue est devenue un grand forum, à l'instar de ce qui se passe chaque jour du côté de la préfecture lors de l'attente des négociations. Il faut signaler également cette initiative des jeunes de l'association *“Martinique avenir”* qui ont organisé un forum de réflexion permettant à tous de s'exprimer ou celle d'agriculteurs venant en aide aux étudiants. Les propos entendus dans le film *“Les derniers maîtres de la Martinique”* ont accentué la prise de conscience d'une société inégalitaire où



Les avocats solidaires

la répartition des richesses se fait au profit d'un petit nombre et au détriment de la majorité. En dépit des attaques formulées à l'encontre du Collectif du 5 février, contre son manque de préparation, de cohésion, de compétence ou de cohérence, celui-ci reste uni et bénéficie toujours de la confiance des grévistes. Des grévistes qui exhortent le Collectif à ne pas signer n'importe quoi,

à obtenir des résultats substantiels. Et pour cela, il faut continuer à imposer un rapport de forces favorable au changement, revisiter le système pour un véritable changement de société.

Mardi 10 février

Après d'âpres négociations et la pression des élus unis pour trouver une solution, un protocole d'accord a pu être

conclu entre la Grande distribution, les collectivités, l'Etat et le Collectif du 5 février. Cet accord porte sur une baisse immédiate de 20% des prix sur 100 produits de première nécessité. Un groupe de travail est chargé de la mise en place de la liste et de l'application de ce protocole. Un accord qui ne fera pas l'unanimité au niveau de la rue, d'aucuns estimant que la Grande distribution avait les moyens de lâcher un peu plus. Le Collectif a dû faire un travail pédagogique pour expliquer que s'il avait réclamé 30%, ce résultat était le fruit d'une longue négociation. L'explication ayant convaincu, la fronde n'a pas été très longue, et l'unité a prévalu au sein des manifestants pour la suite des revendications.

Mercredi 11 février

Cet accord conclu, les négociations devaient se poursuivre sur les services. En effet, dans la plate-forme de reven-



Yves Jégo essaie de convaincre

milliers de manifestants qui descendent dans la rue chaque jour. Il a d'abord rencontré les élus politiques. Selon un participant il aurait remis son "arro-

professionnels, avant de reprendre l'avion pour Paris. Il n'y a pas eu de surprise par rapport à ce qui avait été annoncé en Guadeloupe : comme l'avait laissé entendre le gouvernement, ces mesures seront applicables dans les autres DOM. Le Collectif à travers les thématiques : Pouvoir d'achat ; Logement, Education, Emploi, Agriculture, Santé, Reconnaissance du fait syndical, a exposé au représentant du gouvernement ses revendications. Yves Jégo a communiqué au Collectif "les 39 réponses de l'Etat" au conflit en Martinique. Parmi celles-ci, une baisse immédiate du carburant de 8 Ct sur l'essence et 10 cts sur le gasoil, un plan de relance du bâtiment de 23 millions d'euros ; le versement d'une prime de 200 € en avril, la mise en place anticipée du Revenu de Solidarité Active (RSA). Il a estimé que ces réponses étaient de nature à permettre une sortie de crise et souhaité une fin du conflit, jugeant "la réponse sociale de l'Etat forte avec un soutien à l'activité économique et un investissement social massif". Il a renvoyé



La rue en mouvement

dication, la baisse du coût de la vie, concerne également les Services (eau, téléphonie, Internet, loyer, électricité, etc). Ils représentent un peu plus de 40% dans le budget d'un ménage. La journée a été consacrée à tenter de trouver un accord sur les loyers. Les bailleurs sociaux ont proposé un gel d'un an des loyers, tandis que le Collectif en demandait trois. Sur la question de l'eau, les différentes sociétés de distribution s'entendaient pour délivrer 20 M² /an gratuitement aux familles les plus nécessiteuses. La discussion n'a pu se poursuivre, les interlocuteurs concernant la téléphonie ou l'Internet n'ont pas répondu à l'invitation.

Jeudi 12 février

Le secrétaire d'Etat Yves Jégo est, dit-il, venu entendre les revendications des

gance pour ensuite comprendre la situation". Puis il s'est entretenu avec le Collectif, et l'après-midi avec les socio-



Une foule dense et décidée

les partenaires sociaux dos à dos pour trouver un consensus sur la question salariale. S'il reconnaît la crise sociale, sur la perspective politique, il a laissé la porte ouverte en soulignant que *"la Constitution permet beaucoup et l'Etat sera bienveillant et accompagnera la proposition des élus locaux"*. Le Collectif a certes reconnu que quelques annonces vont dans le bon sens, mais n'a pas trouvé des réponses aux revendications spécifiques qu'il développe. C'est pourquoi il a fait un certain nombre de contrepropositions qui devront être abordées avec le préfet. Dans le même temps, une commission de travail a été mise en place pour établir la liste des produits bénéficiant d'une baisse de 20%. Celle-ci devra déterminer la date à laquelle devraient être pris en compte ces prix, sachant qu'après le cyclone Dean, la Grande distribution avait largement augmenté les prix des produits frais. A cette date, Michel Monrose indiquait que pour autant il n'était pas question de suspendre le mouvement au regard des propositions du gouvernement.

Vendredi 13 février

Encore une journée de forte mobilisation, la pression ne faiblit pas, d'autant que des signes de blocage de la part de la grande distribution apparaissent après l'accord signé le 10 février. Celle-ci remet en cause l'accord, estimant que 100 produits équivalent à 100 articles, ce que contestent le Collectif et les manifestants. Les élus lancent un appel à la raison, estimant que des avancées ont été obtenues. Ainsi, Alfred Marie-Jeanne, dans une déclaration à la presse a déclaré : *"J'ai appelé le Collectif, le patronat à se mettre autour d'une table pour que les discussions avancent"*. Le président de Région s'est appuyé sur l'état sanitaire, la pénurie du carburant, la situation du tourisme de croisière, les avancées obtenues et la part consentie par les collectivités dans la crise. *"Il y a un moment où il faut faire la part des choses, je ne veux pas casser la grève des gens. Que chacun prenne sa part de responsabilité"*. Il demandera que l'on puisse livrer l'essence pour que chacun puisse se déplacer, que la raison l'emporte, estimant que si par hasard on continue comme cela, sans arrêter le mouvement, sans signer un accord de sortie, la situation risque d'être catastrophique. Il proposera de signer un accord en trois parties : d'abord pour le court terme ; les acquis, ensuite négocier en comité de discussion pour les



La question béké au coeur du mouvement

problèmes à moyen terme ; et enfin pour ceux à plus long terme qui entrent dans le cadre de la loi, avec les parlementaires. Serge Letchimy ne sera pas sur la même longueur d'onde : *"Il faut aller au plus vite à des négociations qui semblent essentielles, mais on a un pays qui doit vivre et on doit répondre à des problèmes ponctuels"*. Il a souhaité que *"l'on réponde à quelques points essentiels de la plate-forme, tel la baisse du coût de la vie, ou sur les salaires de manière forte pour répondre à la profitation sociale, et là on pourra demander un relâchement pour permettre à la vie de reprendre"*. Un appel qui restera lettre morte au vu de la position de la Grande distribution. Le préfet est intervenu pour préciser les termes du protocole, disant qu'il s'agissait bien de familles de produits et non d'articles. Le Collectif, par la voix de Michel Monrose, a déclaré : *"nous faisons chaque jour des ouvertures quand cela est possible, mais ne nous demandez pas d'af-*

faiblir notre mouvement si la grande distribution ne fait pas d'effort". En avertissant : *"nous n'allons pas continuer comme cela tout le temps si la grande distribution n'entend pas raison une fois pour toutes. Nous prenons des dispositions pour soulager la population. Nous allons rebander la situation"*. Il soulignera les efforts faits en matière de carburants, d'hygiène et de santé et pour l'alimentation. Sur le terrain, camionneurs et petits artisans ont décidé de se réunir pour porter ensemble leurs revendications. Plusieurs collectifs d'artistes ont également joint leur voix à cette chaîne de la révolte. Chaque jour, le collectif se renforce et le sentiment de pagaille ou d'impréparation se dissout car les organisations commencent à se roder et à prendre forme. En fin de soirée, les membres du Collectif chargés d'établir la liste des 100 familles de produits ont quitté la table des discussions, estimant que la Grande distribution *"voulait les rouler dans la farine"*. Ce qui



Malgré la chaleur, on avance



Un torrent populaire qui enfile de jour en jour

a eu pour effet d'attiser encore plus la colère des cinq mille personnes réunies à la Maison des syndicats. Durant plusieurs heures, elles ont écouté les leaders syndicaux et autres personnalités retracer les perspectives du mouvement du 5 février, lancer un appel à l'unité et à la cohésion. Ils ont appelé à la poursuite et au renforcement de la mobilisation. Beaucoup sont repartis gonflés, d'autant que le Collectif avait annoncé que le lendemain la population allait pouvoir se ravitailler dans le petit commerce et que la moitié du parc de stations-services serait alimentée en carburant.

Samedi 14 février

Pas de manifestation de rue, mais la Maison des syndicats est bruyante, partout des AG, des petits groupes discutent et préparent les stratégies. Les membres du Collectif sont sur le pont, travaillent sur les propositions faites par Jégo, affinent les nouvelles revendications des secteurs qui se joignent au mouvement. Les militants du SE UNSA réunis à Dillon votent pour la poursuite du mouvement. Dans le même temps, stations-services et petits commerces

sont pris d'assaut ; en général cela se déroule dans le calme et la discipline comme l'avait réclamé le Collectif du 5 février, malgré quelques éclats ici où là. Dans les rédactions, les communiqués syndicaux affluent, chacun prenant position pour la grande mobilisation du lundi 16 février.

Lundi 16 février

La mobilisation est intacte ; ils sont encore plus nombreux que le 5 février à arpenter les rues de Foyal, malgré les problèmes liés au carburant. Il est vrai que l'annonce que la Grande distribution a remis en cause sa signature et n'entend lâcher que des miettes a soulevé la colère de ceux qui se mobilisent depuis le 5 février pour arracher une baisse de la cherté de la vie. Femmes, jeunes, artistes, salariés du public et du privé, petits entrepreneurs, tous réunis pour un objectif : que la Grande distribution arrête ses atermoiements afin que l'on continue à négocier sur les autres points. Ils l'ont dit sur tous les tons tout au long de ce défilé. On a remarqué la présence d'une forte délégation de l'Association des Maires qui a apporté son soutien au mouvement. Pendant ce temps, le ton monte à la Préfecture, on est à deux doigts du clash. Alors que les élus et le préfet pensaient arriver à un accord sur la notion de famille de produits, les représentants de la Grande distribution remettaient tout en cause. Celle-ci pré-



Exigence d'admettre que produit égale famille de produits

JÉGO JOUE DU BOUTOU ?

"Nous ferons respecter l'Etat de droit si besoin est. Avec fermeté mais sans brutalité", a lancé le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer Yves Jégo.

"Soit on risque l'affrontement, ce que ne souhaite pas le gouvernement", explique-t-il. Soit "les six présidents des organisations patronales et les six secrétaires généraux des syndicats se parlent et se mettent d'accord". Et alors,

"la Guadeloupe en sortira grandie".

"Ça suffit, la Guadeloupe ne peut plus attendre. Nous sommes à la croisée des chemins", déclare M. Jégo dans un entretien publié lundi 16 février dans "Le Parisien / Aujourd'hui en France".

Ni en Guadeloupe, ni en Martinique, les peuples ne sont prêts à voir se perpétuer les massacres des années 70, plus d'un syndicaliste l'a répété.

tend qu'un article égale un produit. *"Personne ne s'explique le revirement de la Grande distribution", note Serge Letchimy, d'autant, ajoute-t-il, que "le collectif ne veut pas mettre les 12 000 produits dans le panier de la ménagère".* Il aura fallu *"un coup de gueule"* des élus pour que la Grande Distribution consente à accepter l'accord passé sur les familles de produits. Reste à savoir si la grande distribution ne va pas revenir avec d'autres exigences.

Le 16/02/2009

Vie chère : C'EST UNE RÉALITÉ ET NON UNE IMPRESSION



Les consommateurs se pressent à l'entrée des magasins

La question de la "vie chère" est au centre du mouvement débuté en Martinique le 5 février.

France - Antilles du 4 février annonce à la Une : "La vérité des prix". Le quotidien fait état d'une enquête menée conjointement avec l'Association des consommateurs du François dont le président est M. Roger Lagier. Un dossier signé par Cécile Everard

• Grandes surfaces + 34%

A partir d'un panier identique de 45 produits comportant des fruits, des légumes, des produits frais (viande, poisson laitage), des produits d'épicerie, des boissons, ainsi que quelques produits d'entretien et d'hygiène, des relevés ont été effectués en Martinique (3 grandes surfaces) et dans la région parisienne (3 grandes surfaces) du 27 janvier au 31 janvier 2009. Il s'avère que ce panier coûte 157,33 euros en Martinique et 117,48 euros dans la région parisienne, soit une différence de plus 34 %.

• Hard discount type Leader Price : + 41 %

Mieux : Une autre enquête réalisée entre le 27 et le 31 janvier sur 50 produits dans un magasin hard discount de même enseigne en Martinique et en proche banlieue parisienne donne un surcoût ici de 41 % ; 110,15 euros en Martinique contre 83,61 euros en banlieue parisienne. C'est un comble.

• Fruits et légumes en grandes surfaces : + 15 %

La comparaison d'un panel de 11 fruits et légumes vendus en grande surface donne 26,65 euros en Martinique au lieu de 23,24 euros en France, soit un surcoût ici de 15 %.

• Viande fraîche : + 43 %

Suivant le même principe, le même panel de 5 viandes fraîches coûte 87,29

euros en Martinique et 60,86 euros en France, soit + 43 %. Cela illustre les difficultés de structuration de nos filières animales : bœuf, mouton, volaille, lapin, porc.

• Produits de marque : + 112 %

Avec l'association de consommateurs CLCV, le quotidien a relevé huit produits de marque alimentaires entre le 19 et le 25 janvier 2009 : yaourts, plats surgelés, jambon, glaces, biscuits, boissons, céréales. Le panier coûte 37,92 euros en Martinique (un supermarché) et 15,33 euros en France dix supermarchés), soit 112 % de plus ici.

• Banques : Trois banques installées en Martinique parmi les plus chères de France

Suivant un classement établi par la CLCV/Mieux vivre, pour un profil étudié correspondant à un panier de services sur un compte détenu par une seule personne et utilisant un nombre limité de services, trois établissements installés en Martinique figurent parmi les dix banques les plus chères de France.

Ce sont : - N° 1 : Banque des Antilles Françaises pour un montant de 273,23

euros ;

- N° 7 : Crédit agricole Martinique-Guyane pour 135,64 euros ;

- N° 8 : BNP- Paribas Martinique pour 133,30 euros.

Neuf banques des pays d'outre-mer figurent dans le classement des banques les plus chères de France. La BNP- Paribas en France est classée parmi les dix les moins chères avec un montant de 46,20 € pour le même panier de services. La BNP-Paribas Martinique est donc 491 % plus chère que sa maison-mère !

• Panier FO-Martinique : + 70 %

Un panier de 17 produits dont les prix ont été relevés par FO-Consommateurs en octobre-novembre 2008 donne :

- Martinique : 68,93 euros (1 hypermarché au Lamentin) ;

- Paris : 40,94 euros ;

- Province France : 40,40 euros.

Soit un différentiel en plus en Martinique de l'ordre de + 70 %.

Quoi qu'on pense de la méthodologie de ces enquêtes toujours critiquables, elles confortent le sentiment populaire que la vie est "chère" en Martinique. La révolte des Martiniquais de tous horizons est légitime et surtout était prévisible. Les chantages de la "liberté des prix" et du laisser-faire, laisser-passer en prennent pour leur grade.

Il reste à mener des études plus étendues notamment sur l'eau, les loyers, les services d'entretien et de réparation, etc. Et surtout sur les causes de la vie chère. Il faut baisser les prix des produits de première nécessité et menée une action en profondeur sur la formation des prix. Pour cela, le pouvoir doit prendre des mesures législatives et réglementaires, par exemple dans la loi-programme pour l'outre-mer.

Michel Branchi



Des dérapages de prix signalés sur les marchés

RÉACTIONS AUX "RÉPONSES DE L'ÉTAT"



Alfred Almont, Serge Letchimy et Alfred Marie-Jeanne

Serge Letchimy (parlementaire PPM) : "Certaines annonces ponctuelles montrent qu'il y a des points positifs, par exemple le logement, l'alignement de l'allocation logement sur celle de la "métropole", le fait de condamner le système de lobby et de monopole. Le problème, c'est la traduction de tout cela. Si on ne trouve pas un autre mode de gouvernance et de développement économique dans ce pays, rendez-vous dans deux ou trois ans. Il faut reconstruire le droit à l'égalité pour reconstruire le droit à l'autonomie".

Alfred Marie-Jeanne (Député - Président de Région, MIM) :

"Il y a une réponse sociale, économique, c'est vrai, mais aussi une réponse politique à donner. Le monde est en crise et ceux qui avaient prédit que la Martinique est une oasis se sont trompés, et la crise est d'autant plus amplifiée qu'elle vient de loin. J'ai défendu une réponse politique, en rappelant que le 18 décembre, un congrès, à une très large majorité, a voté pour une évolution institutionnelle ; et par conséquent on devra en tenir compte. On ne doit pas remplacer un ministre par un super gouverneur".

Louis-Joseph Manscour (parlementaire FSM) :

"Le secrétaire d'Etat a proposé des mesures qui peuvent aller dans le bon sens, dans l'immédiateté. Mais il y a un problème plus profond. J'espère qu'il a compris que nous sommes dans une crise sociétale et qu'il ne suffit pas d'accorder des aides, des subventions, mais qu'il faut aller un peu plus en avant, avec la maîtrise du foncier et du pouvoir économique par un petit nombre. Si l'on

ne règle pas ces problèmes, dans deux ou trois ans on aura une nouvelle crise. Je crains qu'en dehors des mesures qu'il apporte, il faut apporter une réponse politique à cette crise. Soit plus de moyens aux élus politiques Martiniquais, pour qu'ils puissent prendre un certain nombre de décisions. Il faut continuer le combat pour l'évolution institutionnelle dans un cadre maîtrisé".

Alfred Almont (parlementaire UMP) : "Il a tenté d'apporter des vraies réponses aux questions qui sont posées. J'ai bien compris qu'il a apporté des réponses pour le court terme et à long terme avec l'examen urgent du projet de loi sur le développement qui doit prendre en compte cette crise. Il faut que le projet de loi tienne compte des revendications qui sont formulées aujourd'hui, puisque la plupart des demandes supposent des réponses législatives. Il faut continuer les procédures de l'évolution institutionnelle pour une gouvernance locale".

Belfort Birotta (1er vice-président Conseil Général RDM) :

"Nous avons fait part au secrétaire d'Etat de nos craintes s'agissant du financement du RSA. Nous avons préfinancé le RMI ; les difficultés se sont amoncelées, nous ne pourrions pas préfinancer le RSA. IL faudrait qu'il avance l'argent. IL envisage d'élargir dans la LODEOM certaines données pour permettre aux entreprises de mieux vivre ; il appartiendra aux parlementaires d'être vigilants".

UNE DÉLÉGATION DU PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS SOLIDAIRE DU MOUVEMENT



A G. au centre, l'ancien Ministre de l'Outre-Mer socialiste Christian Paul

Dimanche, le travail n'a pas manqué pour le Collectif du 5 février. Dans l'après-midi, plusieurs associations ont fait valoir leur soutien au mouvement. Dans la soirée, des membres du Collectif ont exposé à la délégation du Parti socialiste conduite par Christian Paul, composée de Axel Urgin et François Lamy, les enjeux de la mobilisation.

"Il s'agit de trouver les voies d'un dialogue loyal avec le collectif et de mettre la pression sur le gouverneent qui a commencé un travail de désengagement depuis un moment", a indiqué l'ancien Ministre des DOM. Il relayera les revendications du collectif à l'Assemblée nationale. Ce fut au tour d'une délégation de l'Association des Maires conduite par son président Raymond Occolier d'être reçue par le Collectif, à qui elle a apporté sa solidarité.

COURAGEUSE ET LUCIDE PRISE DE POSITION DES EVÊQUES DES QUATRE DOM

L'Archevêque de Saint-Pierre et Fort-de-France, Mgr Michel Méranville, Mgr Gilbert Aubry, l'Evêque de Saint-Denis de la Réunion, l'Evêque de Cayenne, Mgr Emmanuel Lafont, et l'Administrateur diocésain de Basse-Terre, Mgr Jean Hamot, ont rédigé en commun une tribune relative à la crise sociale qui affecte les DOM. Nous en publions de larges extraits, en soulignant la pertinence de leur analyse et leur courage politique. En effet, à travers eux on découvre une Eglise catholique en phase avec les peuples desdits DOM, sensible à leur détresse sociale et morale, et surtout non fermée à l'idée d'une évolution institutionnelle destinée à confier une plus grande responsabilité aux élus des DOM dans la gestion de leurs affaires locales :

“Forts de cette espérance, nous voulons dire tout d'abord que nous communions aux difficultés extrêmes dans lesquelles nos peuples se débattent. La crise financière et économique a dans nos régions des répercussions tragiques en raison de situations sociales très difficiles et d'une vie chère désormais insupportable. Là se trouve la raison première des mouvements sociaux actuels. Nous invitons tous les responsables à entendre et à prendre au sérieux le cri qui s'élève.

Nous croyons que les turbulences actuelles

invitent à mieux appliquer le principe de subsidiarité déjà acté au niveau européen[1] : gérer au plus près du terrain tout ce qui peut l'être sans recourir systématiquement aux instances supérieures. Cela conduit à penser de nouveaux rapports entre nos régions respectives, la France métropolitaine et l'Union Européenne. Il s'agit de confier des responsabilités plus grandes à nos élus, afin d'adapter à la situation sociale, culturelle et économique de nos peuples des règlements qui, pris à des milliers de kilomètres, ne peuvent pas être appliqués tels quels. Tout ce qui peut faire croire à un relent de colonialisme ou de néocolonialisme doit être définitivement aboli. La relecture de notre histoire, marquée par l'esclavage, et la conscience des progrès accomplis devraient aussi permettre de guérir les blessures de nos peuples. Il s'agit enfin de prendre en compte l'environnement régional de nos départements dans les Caraïbes, en Amérique du sud et dans l'Océan indien. Nos situations doivent être reconnues en contexte de mondialisation comme une chance qui nous place au premier rang dans les rapports de la France et de l'Union Européenne avec les pays qui nous entourent. Pour permettre un meilleur exercice du pouvoir, un changement de statut peut

être un levier efficace. C'est pourquoi nous suivons avec attention le débat déjà engagé aux Antilles – Guyane sur les articles 72, 73 et 74 de la Constitution, au sujet d'une évolution institutionnelle.

Nous savons cependant qu'une évolution institutionnelle ne peut seule tout résoudre. Il lui faut reposer sur des valeurs communes, enracinées dans les traditions et les cultures de nos peuples, mais partiellement occultées aujourd'hui. A vrai dire, il s'est produit une rupture de transmission des valeurs fondamentales sans lesquelles aucune société ne peut tenir. Une identité régionale forte, ouverte sur le monde, est un gage de fierté et de réussite pour l'avenir. Le bonheur n'est pas dans l'amour de l'argent mais dans la solidarité humaine au sein des familles et entre les familles. L'éducation au respect mutuel, au partage des biens, à la justice, au respect de la nature sont essentiels. Pour nous chrétiens, tout cela puise sa source dans l'amour de Dieu offert à chacun et garant réel de l'amour mutuel et du respect de toute personne humaine.

Qui que nous soyons, nous sommes invités à prendre notre place dans les débats en cours sur l'avenir de nos régions, par l'information et par l'échange”.

Paris, le 12 février 2009

CRISE SOCIALE, CRISE POLITIQUE, CRISE DE SOCIÉTÉ !

Depuis le 5 février notre pays est plongé de un grand mouvement social où les questions de la vie chère, du pouvoir d'achat, des revenus et l'emploi fédèrent l'immense majorité de notre peuple, traversent toutes couches de la société. La mobilisation, très importante, met en évidence un peuple de plus en plus touché par les politiques publiques mises en place et appliquées avec brutalité à un pays dont le mal développement est identifié depuis de longues années.

On sentait venir cette explosion sociale tant les inégalités étaient flagrantes. Si nous prenons la peine de relire tous les rapports présentés par le Parti Communiste ces dernières années, et en toute modestie, nous constatons que seuls contre tous, nous attirions l'attention de nos compatriotes sur les menaces qui pesaient sur notre communauté du fait

de cette société de consommation effrénée qui nous pousse à une totale dépendance, à l'assistanat, à l'endettement, à l'asphyxie.

Les phénomènes de violence, de drogue, d'errance, de prostitution, aggravés par une violence sociale sans précédent ouvraient la voie à une société à deux vitesses où les nantis bénéficiaient de tous les cadeaux du pouvoir (défiscalisation, exonérations et même des prêts qui se transforment en subventions, etc.) et en face ceux qui par leur travail produisent des richesses doivent se battre pour obtenir la satisfaction de leurs justes revendications, souvent au prix de longues luttes. Parfois le chantage à l'emploi est brandi par le patronat pour casser le moral des travailleurs.

C'est donc contre cette accumulation

d'injustices, contre la surdité du pouvoir colonial français et contre l'intransigeance patronale - “les gros mordants” - que s'exprime aujourd'hui la colère de nos compatriotes qui exigent de nos élus une solidarité de tous les instants. Cette formidable mobilisation démontre à ceux qui pouvaient encore en douter que c'est notre force de travail qui fait fonctionner l'économie du pays et que la responsabilité de la durée du conflit incombe au patronat et au gouvernement.

Le gouvernement français affiche un réel mépris à l'égard de nos pays (Guadeloupe, Martinique). L'Etat Français aurait trouvé des réponses si un conflit d'une telle durée se produisait en France.

Le mouvement social met aussi à mal

toutes les certitudes de certains de nos élus qui restaient sourds à notre appel pour *“les Etats généraux du peuple martiniquais pour la responsabilité et le développement véritable”* associant toutes les forces vives du pays.

Nous ne pouvons pas construire un projet pour la Martinique si nous ne rassemblons pas notre peuple, s'il n'est pas partie prenante d'une autre alternative de développement.

Cette révolte populaire est la conséquence de l'occidentalisation de notre société, détruisant au passage notre production, notre culture, notre identité, nos valeurs essentielles. Et c'est confrontées à ce mouvement que les autorités, Sarkozy le premier, feignent de découvrir un

certain nombre de *“disfonctionnements”*, à savoir que des nantis bénéficient de *“passe-droits inacceptables et insupportables”*.

On apprend avec stupeur avec quelle facilité des *“protégés du système”* parviennent à faire transformer un prêt en subvention (Eric de Lucy - reportage Canal+) alors qu'un retard de paiement pour un particulier auprès d'une banque se transforme tout de suite en procédure administrative (retrait de chéquier, communication à la banque de France). Menace immédiate de coupure d'eau, d'électricité ou de téléphone pour un incident de paiement d'un particulier sans se soucier des accidents de la vie de ce dernier (licenciement, maladie, etc.).

Loin de nous affoler ou de créer un climat de sinistrose, nous devons nous préparer à mettre en oeuvre un autre mode de développement, endogène, un autre mode de consommation moins ostentatoire et superficiel, ne pas céder à la pression agressive de la grande distribution capitaliste et retrouver les vraies valeurs de solidarité, de convivialité, d'écoute des autres et de responsabilité et de travail.

Pour cela, une des principales leçons de cette crise de société est qu'il est indispensable de domicilier le pouvoir des décisions essentielles localement pour entamer la transformation de notre société dans la dignité.

Fernand Papaya

L'ÉCONOMIE DE NOS ÎLES EST DOMINÉE PAR HUIT FAMILLES DE BÉKÉS, DÉCLARE MICHEL BRANCHI À L'HUMANITÉ

Michel Branchi est économiste, dirigeant du Parti Communiste Martiniquais, ex-commissaire de la Concurrence et de la Consommation. Il revient sur la flambée des prix et sur l'opacité qui entoure leur fixation, à l'origine de la colère à la Guadeloupe et à la Martinique. Il répond aux questions de notre consœur Rosa Moussaoui dans un article paru dans *“l'Humanité”* que nous reproduisons ci-après.

Q : Pour quelles raisons la vie est-elle si chère aux Antilles et à la Guyane ?

R : L'expression *“vie chère”* est utilisée ici de longue date. Dès les années 50, les fonctionnaires de l'État, après la départementalisation, se sont battus pour obtenir une prime dite de *“vie chère”* de 40%, toujours en vigueur aujourd'hui. Historiquement, les Antillais ont toujours été très sensibles à la différence de prix avec la France.

Il existe des raisons objectives à cette situation, liées à la dépendance coloniale. Depuis l'époque de l'esclavage, la plupart des denrées sont importées de France. L'alimentation de base, les salaisons, la farine, surnommée *“Farine-France”*, tout cela venait de France.

Dans une telle architecture économique, qui prévaut encore aujourd'hui, le différentiel de prix est justifié par les importateurs par le coût du transport. Qu'il y ait une différence de prix entre un produit fabriqué en France, vendu en France, et un produit vendu ici, ce n'est pas surprenant. Reste à savoir si cette différence de prix est justifiée par le sur-

coût engendré par l'éloignement. On peut assurément répondre *“non”*. L'écart atteint aujourd'hui des niveaux de prix sans rapport avec le coût du transport et vient surtout grossir les profits des importateurs et des distributeurs.

Q : Les grévistes dénoncent le rôle de *“monopoles”* et la mainmise d'une *“minorité”* sur l'économie de ces îles...



Michel Branchi, économiste

R : L'économie de la Martinique et de la Guadeloupe est dominée par huit familles qui détiennent, par exemple, les grandes surfaces. Ce secteur est extrêmement concentré. La concurrence n'est pas inexistante, mais elle est très faible. On ne se fait pas la guerre, on est entre soi. Il y a des raisons historiques, culturelles et patrimoniales à ces comportements : ceux qui détiennent le monopole du commerce sont les Békés, descendants des colons esclavagistes. Ces monopoles ont les mains d'autant plus libres que la dimension du pays

leur assure un marché fermé, avec des consommateurs captifs. Plus généralement, la théorie libérale qui a conduit à la libération des prix, renvoyant leur régulation à la *“main invisible”* de la concurrence, a causé des dégâts épouvantables. Cette absence de règles a considérablement aggravé le différentiel de prix avec la France. L'État libéral est devenu impuissant. Il a renoncé à ses obligations. Il ne se donne même plus

la peine d'étudier la structure des prix, de faire des relevés, de se pencher sur les facteurs à l'origine de la vie chère. Les administrations d'État chargées des ces tâches ont été progressivement démantelées, privées de moyens. Il n'y a plus ni évaluation, ni contrôle. Les distributeurs font ce qu'ils veulent, libres d'agir dans l'opacité la plus totale.

Q : Ces groupes économiques pratiquent, par ailleurs, des politiques salariales très restrictives.

Le blocage des salaires a-t-il attisé la crise sociale qui éclate aujourd'hui au grand jour ?

R : Absolument. La Martinique et la Guadeloupe sont des pays de bas salaires. En 2005, les salaires étaient en moyenne de 12% moins élevés que ceux pratiqués en France hexagonale. Une étude récemment publiée par la revue *“Business news”* montre surtout que le niveau des salaires demeure le même tout au long d'une carrière. On peut commencer sa vie professionnelle au SMIC et la finir au SMIC. (...)

Entretien réalisé par Rosa Moussaoui

PCG : LA CONQUÊTE DU POUVOIR POLITIQUE...

L'analyse du PCG de la situation actuelle. Déclaration du 13/02/09
"La situation socio-économique à l'origine du puissant mouvement social qui paralyse la Guadeloupe ne relève ni du hasard, ni d'un malentendu, encore moins d'un accident de l'histoire.

Il s'agit de l'accélération brutale de la crise structurelle qui mine le pays depuis déjà bien longtemps, sous la conjonction de deux phénomènes : La mise en œuvre de la politique capitaliste anti-sociale et anti-démocratique agressive du gouvernement français d'une part, et l'explosion de la crise du système capitaliste mondialisé, d'autre part.

La réalité objective de la crise structurelle de la société guadeloupéenne a été mise en évidence depuis 1958 dans la résolution constitutive du Parti Communiste Guadeloupéen. Son évolution constamment étudiée et vulgarisée, de même que les voies pour en sortir : La lutte des masses au grand jour et l'unité des forces anti-colonialistes et anti-capitalistes.

La déclaration du Comité Central du 11 mai 1999 : *"La Guadeloupe*

avance vers une déflagration" appelant à paralyser le système qui, à l'époque, a "tétanisé" les forces politiques et sociales a été un jalon important dans l'éveil des consciences et a contribué à faire naître le mouvement d'aujourd'hui.

Dix ans après, suite aux différentes actions, luttes et réflexions menées par les forces sociales, les associations culturelles et de défense, les partis politiques, ensemble ou séparés, le processus de développement socio-historique de notre pays est arrivé à cette étape : La paralysie du système de domination coloniale.

Pour sortir de cette paralysie annoncée en 1999 et réelle aujourd'hui, nous avons deux nouvelles étapes à franchir.

La première est la sortie victorieuse de la

bataille menée avec détermination par les masses populaires sous la direction de "Liyannaj Kont Pwofitasyon" contre toutes les "pwofitasyon" et toutes les discriminations dans notre pays.

Contrairement à ce que disent le Secrétaire d'Etat et le Président du Medef, nous ne sommes pas tous responsables de cette situation de déclin économique, de la flambée des prix, du chômage, de la misère sociale et morale qui frappent des milliers de Guadeloupéens.

Les responsables que sont l'Etat colonial français, les capitalistes parasitaires de France, de Martinique et de Guadeloupe,

le refus de l'Etat colonial et des patrons capitalistes, l'impuissance des assemblées locales majeures à apporter des réponses concrètes et fiables aux revendications du peuple ont conduit à la paralysie du système. Cela indique clairement que :

- *C'est la faillite de la gouvernance politique tricéphale basée sur le mensonge, le vèglaj, la communication aliénante.*

- *C'est la faillite du système de l'assistanat économique sur lequel s'est développé un capitalisme parasitaire.*

- *Les contradictions entre les intérêts des travailleurs et du peuple guadeloupéen d'une part et ceux des capitalistes fran-*

çais, martiniquais et guadeloupéens d'autre part sont arrivées à maturité. Il faut les résoudre en faveur du peuple.

Le mouvement enclenché par le "LKP" place les forces politiques qui luttent contre la domination coloniale et l'exploitation capitaliste face à leurs responsabilités.

Ce mouvement fait la démonstration que dans la vie, c'est l'unité d'action sur la base d'objectifs démocratiquement arrêtés

qui ouvre la voie du possible.

Le Parti Communiste Guadeloupéen qui, à son XI^e congrès des 9 et 10 février 2008, a appelé à la construction d'un Front Patriotique pour un Etat Autonome de Guadeloupe, invite toutes les forces politiques, sociales et culturelles, toutes les personnalités guadeloupéennes, engagées dans le combat pour l'émancipation de la Guadeloupe, à poursuivre le mouvement du "Liyannaj" sur le terrain politique.

C'est la voie pour que le combat exemplaire mené par le peuple guadeloupéen en confrontation directe avec le système colonialiste et capitaliste français, ne soit pas sans lendemain".

13.02.2009



Le P.C.G. : "Poursuivre liyannaj sur le terrain politique"

les élus guadeloupéens assimilationnistes et intégrationnistes doivent répondre sans attermoiement aux revendications des salariés et des citoyens, contenues dans la plate-forme du LKP.

Le Collectif "LKP" qui a déjà remporté une grande victoire morale sur tous ces décideurs, qui avaient pris l'habitude de regarder les travailleurs et le peuple guadeloupéen pour moins que rien, a le mérite de montrer au monde et aux Guadeloupéens eux-mêmes qu'il y a une autre Guadeloupe de compétence, de courage, d'intelligence, de solidarité et d'honnêteté qui émerge de la faillite du système.

La deuxième est la conquête d'un pouvoir politique guadeloupéen. L'incapacité ou

Vénézuela : TRIOMPHE DU "OUI" AU RÉFÉRENDUM DU 15 FÉVRIER

54,36 % des Vénézuéliens ont répondu "oui" à la question de savoir si le peuple acceptait ou non l'amendement constitutionnel autorisant la réélection sans limite dans le temps du président de la République. Face à ce référendum du 15 février, l'opposition s'est trouvée divisée : certains secteurs, craignant la victoire du "oui", se sont prononcés contre sa tenue même, disant qu'il était anticonstitutionnel, tandis que d'autres, encouragés par le résultat du référendum de décembre 2007 -perdu par Chavez- et par les progrès des diverses oppositions à l'occasion des récentes élections générales, ont accepté avec enthousiasme de relever le défi. De leur côté, Chavez, le PSUV et ses alliés - dont le Parti Communiste du Venezuela-, ne sont pas restés l'arme au pied : ils ont mené une intense campagne, sur le terrain et dans les médias, expliquant les enjeux d'une telle élection, insistant sur la nécessité de continuer la révolution bolivarienne, de construire le socialisme du 21ème siècle.

La prochaine élection présidentielle aura lieu en décembre 2012. Sans attendre, Chavez s'est déclaré candidat dès la proclamation des résultats du référendum. S'il est réélu, il prendra ses fonctions - officiellement - en février 2013, et en février 2019 il laissera la

place au nouveau président élu. Ses chances d'être réélu en décembre 2012 sont grandes, ce qui fait enrager l'oligarchie, qui n'a aucun candidat valable à lui opposer et aucun programme social alternatif à proposer au peuple. Dans son discours du 15 février, Chavez a mis l'accent sur la nécessité de lutter fermement contre l'insécurité, la corruption et le gaspillage, d'une part, et de renforcer le pouvoir exécutif et judiciaire d'autre part. Ce sont là, effectivement, quelques points faibles de son régime. Il a également lu un bref message de félicitation de Fidel Castro, le premier Caribéen à réagir à la victoire du "oui".

Chavez vient de faire une fois de plus la démonstration qu'il n'a rien d'un dictateur, qu'avec lui la démocratie fleurit au Venezuela, contrairement à ce qu'affirment l'oligarchie créole, les complices de l'impérialisme et les médias à leur dévotion. Dans quel pays occidental, dans quelle partie du monde a-t-on organisé, en l'espace de 10 ans, autant d'élections libres, avec présence d'observateurs internationaux, qu'au Venezuela ? Chavez éprouve de la passion pour son peuple, avec lequel il dialogue en permanence, sacrifiant ses loisirs, mettant sa santé et sa vie en danger. Infatigable, excellent orateur, il met son charisme au service d'une cause qu'il

croit juste et dans laquelle il croit avec toute sa sincérité. Certes, le pays se trouve divisé depuis son élection en décembre 1998, mais il n'a trompé personne, car il a toujours averti qu'il voulait faire une Révolution démocratique et pacifique. Sauf que beaucoup pensaient qu'il s'agirait d'une pseudo-révolution, d'un petit jeu entre politiciens d'où seraient exclus les masses populaires, les Noirs, Indiens et Métis des bidonvilles. Il est vrai que Chavez emploie volontiers un langage guerrier et bataille ferme contre l'oligarchie, qu'il ne cache pas ses idées socialistes et son appui aux chefs d'Etat socialistes d'Amérique Latine. Mais il n'est pas un dictateur, ni même un communiste, bien qu'il se réfère fréquemment au marxisme. Sa pensée de nourrit de christianisme, de marxisme et d'idéal bolivarien. Détail révélateur : le 15 février, au soir, après avoir pris connaissance du triomphe du "oui", il a demandé à deux prêtres de lui donner leur bénédiction.

Justice adresse ses plus vives félicitations au peuple vénézuélien, au PSUV, au PCV, aux autres organisations de gauche du pays, et au président Hugo Chávez Frías.

M. Belrose

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL : Exception Voyage au capital de 20 000€ -
Siège social : Quartier Trois Rivières 97228 SAINTE LUCE
Objet : Agent de voyage
Durée : 40 ans
co-gérance : FALISE Olivier
BONIFACIE Samy
Adresse : Quartier Trois Rivières 97228 SAINTE LUCE
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre
Pour avis le : 09.02.2009
Le Gérant FB 0848

AVIS DE LIQUIDATION

**ATLAS BATIMENT
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 45000€
SIÈGE : 6 RUE DES ARTS
ET MÉTIERS
LOTISSEMENT DILLON STADE
97200 FORT-DE-FRANCE
493 232 128 RCS F-DE-F**

L'assemblée générale réunie le 21 janvier 2009, a approuvé le compte définitif de liquidation, arrêté au 31 décembre 2008, déchargé Monsieur Hervé PFISTER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce

de Fort-de-France en annexe au registre du commerce et des sociétés
Pour avis le liquidateur FB 0849

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été créé une société civile immobilière par un acte sous seing privé en date du 29/12/2008, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCI BERERO
Adresse du siège social : C/° Monsieur DESERT Stanislas Rigobert - Habitation Jacqua - Quartier Jacqua - 97223 DIAMANT
Objet social : l'acquisition par voie d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Durée en nombre d'années à compter des on immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés : 99 ans
Nom et adresse du Gérant : Monsieur DESERT Stanislas Rigobert - Habitation Jacqua - Quartier Jacqua - 97223 DIAMANT
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Fort-de-France
Pour avis le gérant FB 0850

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL "KAMOA" au capital de 10 000€

Siège social : 18 rue Gaston Defferre Cluny - 97200 Fort-de-France
Objet : import export, vente, prêt à porter accessoire lingerie
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et de sociétés de F-de-F
Gérant M Dimitri MARBEY demeurant au 18 rue Gaston Defferre Cluny - 97200 Fort-de-France nommé pour une durée indéterminée
Pour avis et mention FB 0851

AVIS DE CONSTITUTION

En date du : 01/01/09, il a été constituée une : SARL - présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PYRAMIDE BEAUTE
sise : 68 rue Pasteur 97215 Rivière Salée
Objet : Coiffure et esthétique
durée : 99 ans
Capital : 500€
Le gérant : LOUISON Albéric
Adresse : Morne Acajou - Fond GIROMON
97240 FRANCOIS
Immatriculation au registre du commerce : en cours
Pour avis le gérant FB 0852

AVIS DE CONSTITUTION

Sous seing privé en date du 1er février 2009, il a été constituée une E.U.R. L de 1 500€ dénommée GRIFFITH'S
Siège social : 100 Fond Destreille 97212 SAINT JOSEPH

Objet : services aux administrations aux entreprises et aux particuliers
Durée : 40 ans
Gérant : M GRIFFITH Georges
100 Fond Destreille 97212 SAINT JOSEPH
La société sera immatriculée au R.C.S de Fort-de-France
Le gérant FB 0853

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Rivière Salée le 10 novembre 2008, enregistré il a été constitué une société civile répondant aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI TROUBIRAN
Siège : C/O Carrière du Simon Quartier la Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Objet : la société a pour objet l'acquisition de tous biens immeubles ou droits immobiliers bâtis ou non dans les DOM en vue de l'édification de bâtiments destinés à la revente en totalité ou par fraction la gestion desdits biens par voie de location ou autre
l'obtention de toutes ouvertures de crédit ou prêts
Durée : 50 ans
Capital : 1 800€ souscrit et libéré en numéraire
Gérance : M. Serge BASILE Emmanuel ZOZIME
Demeurant : quartier René 97211 RIVIERE PILOTE
Immatriculation RCS de Fort-de-France
Pour avis le Gérant FB 0854

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Saint Pierre le 12 Juin 2008, enregistré il a été constitué une société civile répondant aux caractéristiques suivantes
Dénomination : SCI APSORP,
Siège : c/° PROSPA Quartier Jardin des Plantes - 97250 SAINT PIERRE
Objet : La société a pour objet l'acquisition de tous biens immeubles en France métropolitaine et dans les DOM la gestion desdits biens par voie de location ou autre L'obtention de toutes ouvertures de crédit ou prêts
Durée : 99 ans
Capital : 500€ souscrit et libéré en numéraire
Gérance M Jean Pierre PROSPA demeurant quartier Jardin des Plantes 97250 SAINT PIERRE
Immatriculation RCS de Fort-de-France
Pour avis, Le Gérant FB 0855

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 05/02/09, il a été constituée une : S.A.R.L.
Présentant les caractéristiques suivantes
Dénomination : T. M. R CONSTRUCTION
Sise : 135 bis Avenue Abbé Lavigne Terres Sainville
Objet : Travaux de Maçonnerie Gros Œuvre bâtiment - Charpente, couverture
Durée : 99 ans
Capital : 1 000€
Le gérant : MIRANDE Georges
Adresse quartier MONDESIR 97290 LE MARIN
Immatriculation au registre du commerce en cours
Pour avis le gérant FB 0856

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 décembre 2008, enregistré à Fort-de-France il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination social : SCI YES SAPO-TILLE
Forme sociale : société civile immobilière
objet social : la propriété, la gestion l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'immeubles que la société se propose d'acquérir
Siège social : 31 bis rue des écoles 97232 LE LAMENTIN
Durée de la société : 99 années à dater de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Fort-de-France
capital social : 1500€
Gérance : M Stéphane RANGOM
Demeurant : 31 bis rue des Ecoles 97232 LE LAMENTIN
Pour avis et mention FB 0857

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes
Dénomination ADVENIS
Forme : SARL
Siège social : 58 immeuble Panorama Boulevard de la Marne 97200 Fort-de-France
Objet : fabrication industrielle de denrées alimentaires
Durée : 50 années
Capital 30 000 €uros en numéraire
Gérance : Monsieur Pierre Bernez demeurant 1 allée des Mahoganys Cap Chevalier 97227 SAINTE ANNE M Bruno Ecourtemer demeurant 35 rue du Professeur Raymond Garcin appartement n° 5 97200 Fort-de-France
Immatriculation au RCS de Fort-de-France
Pour avis et mention FB 0858

AVIS RECTIFICATIF

INTER SERVICE CARAIBE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 7 622.45€URO SIÈGE SOCIAL : 15 ZONE ARTISANALE DE DILLON 97200 FORT-DE-FRANCE

Dans l'annonce parue de 12 février 2009, il faut lire
Objet social
"Vente de panneaux de signalisation" au lieu de "fabrication et vente de panneaux de signalisation"
Siège social
"15 - cité Artisanale de Dillon 97200 Fort-de-France" au lieu de "15 Zone Artisanale de Dillon 97200 Fort-de-France"
Mention sera faite au RCS : Fort-de-France
Pour avis FB 0859

MAÎTRE DRISS EL HARZLI AVOCAT À LA COUR DE FORT-DE-FRANCE SPÉCIALISTE EN DROIT FISCAL
TÉL : 05.96.63.76.38
FAX : 05.96.63.60.23
CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant jugement rendu le 20 novembre 2008 par le tribunal de Grande Instance de Fort-de-France à la requête de : Monsieur Marc -André Loétare LOUIS-MICHEL né le 31 mars 1957 à LE FRANCOIS (97240) MARTINIQUE de Nationalité française et Madame Georgette Françoise GUILLOU épouse LOUIS-MICHEL, née le 29 janvier 1970 à SAINT ESPRIT (97270) MARTINIQUE - de nationalité française demeurant : ensemble à LE VAUCLIN (97280) - quartier Bellevue MARTINIQUE Mariés le 25 août 2001 par-devant l'officier d'état civil de la Mairie de POINTE NOIRE (97116) GUADELOUPE, sous le régime légal de la communauté de biens La chambre du conseil du tribunal de Grande Instance de Fort-de-France a homologué l'acte de changement de régime matrimonial reçu le 30 juillet 2007 par Maître Evelyne GUATEL, notaire associé à Fort-de-France par lequel les époux LOUIS-MICHEL/GUILLOU ont adopté le régime de séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 et suivantes du code civil
Pour avis FB 0860

AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 22 janvier 2009, enregistré au Service impôts des Entreprises de Fort de France le 2 février 2009 bordereau n° 2009/163 case n° 3,
La société SODIPRESSE MARTINIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 88.000 euros, dont le siège social est situé Zone d'Activités de Manhity BP 439 - 97232 Le Lamentin, 393.550.322 RCS Fort de France,
A vendu à la société SOCOLIVRE, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé ZA de Manhity BP 439 - 97232 Le Lamentin, 508.034.037 RCS Fort de France Le fonds de commerce de librairie en gros, exploité Zone d'Activités de Manhity BP 439 - 97232 Le Lamentin comprenant notamment la clientèle, l'achalandage attachés à l'activité de librairie cédée, le matériel et le mobilier commercial, le personnel attaché au fonds cédé, les contrats en cours ou à renouveler et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds

et nécessaires à son exploitation, à l'exclusion du droit au bail des locaux dans lesquels ce fonds est exploité.
Moyennant le prix principal de 150.000 euros correspondant uniquement aux éléments incorporels, les éléments corporels du fonds n'étant pas valorisés,
L'acquéreur est devenu propriétaire des éléments du fonds de commerce et en a eu la jouissance rétroactivement à compter du 31 décembre 2008.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en leurs formes légales dans les 10 jours de la publication au BODACC au fonds vendu. FB 0861

AVIS DE CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR H DISTRIBUTION SA SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 17 461 120 EUROS 2 AVENUE DES ARAWAKS, 97200 FORT DE FRANCE
RCS FORT DE FRANCE: 440 343 010
Par délibération en date du 5 janvier 2009, le conseil d'administration a pris acte de la décision de Maryvonne HO HIO HEN de démissionner de son mandat d'administrateur au jour de la désignation d'un nouvel administrateur.
Par assemblée générale en date du 22 janvier 2009, les actionnaires ont désigné en qualité d'administrateur Mademoiselle Christine HO HIO HEN, actionnaire, demeurant Résidence Parc De Cluny, Immeuble Dominique, Appartement 16, 97200 Fort de France.
Pour avis et mention FB 0862

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société suivante :
DENOMINATION: GROUPE ACI OUTREMER,
FORME : Société à Responsabilité Limitée
CAPITAL : 1 000 €EUROS
OBJET : L'administration, la gestion, la fourniture de services juridiques, administratifs, comptables, financiers, immobiliers à toutes sociétés ou entreprises dont elle assure le contrôle
SIEGE SOCIAL : 6 Zone de Manhity - Immeuble SERA - 97232 LE LAMENTIN DUREE : 99 années
Gérant et Associé unique : Monsieur Stéphane de REYNAL domicilié à Magdelonnette - 97240 FRANÇOIS
IMMATRICULATION : au RCS de FORT DE FRANCE
Pour avis, FB 0863

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société suivante :
DENOMINATION: ACI INGENIERIE
FORME : Société à Responsabilité Limitée
CAPITAL : 1 000 €EUROS
OBJET : Ingénierie financière, le conseil en investissement, le conseil de gestion en patrimoine, le conseil en financement,
SIEGE SOCIAL : 6 Zone de Manhity - Immeuble SERA - 97232 LE LAMENTIN DUREE : 99 années
Gérant : Monsieur Stéphane de REYNAL domicilié à Magdelonnette - 97240 FRANÇOIS Associé unique : GROUPE ACI OUTREMER
IMMATRICULATION : au RCS de FORT DE FRANCE
Pour avis, FB 0864

CESSION DE FONDS DE COMMERCE SCP SCHIN-OUA-SIRON-SCHAPIRA ET NIRDE - NOTAIRES ASSOCIÉS PLATEAU ROY CLUNY 97200 FORT DE FRANCE

TEL 0596 63 92 92

Suivant acte reçu par Maître Renaud NIRDE, Notaire Associé, les 2 et 3 février 2009, enregistré à SIE FORT DE FRANCE POLE ENREGISTREMENT le 5 février 2009 bordereau n° 2009/179 case n° 9
la Société dénommée SQUAT, dont le siège est à FORT DE FRANCE (97200) Cité Artisanale de Dillon, identifiée au SIREN sous le numéro 345 319 354 a cédé à la Société dénommée THE MOOVING, dont le siège est à FORT DE FRANCE (97200) Immeuble Marsan Kerys, identifiée au SIREN sous le numéro 409377488.

Un fonds de commerce de culture physique et d'esthétique corporelle, de vente d'articles de sport et de produits diététiques exploité à FORT DE FRANCE (97200) Zone Artisanale de Dillon, lui appartenant, connu sous le nom commercial SQUAT, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de FORT DE FRANCE, sous le numéro 345 319 354.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (280.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT VINGT MILLE EUROS (120.000,00 EUR),

- au matériel pour CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office Notarial sis à FORT DE FRANCE (97200) Plateau Roy Cluny où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire. FB 0865

SNC GUADINDUSTRIE N° 01 SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF AU CAPITAL DE 152.45 € SIÈGE SOCIAL : 6 LOT. MANHITY - 97232 LE LAMENTIN RCS FDF N° 431 844 976

Suite à la cession de parts consentie respectivement par :

EUCL TRANS INVEST, Monsieur Luc FRANCOIS, EURL JOSEPHINE, EURL DJD INVEST, EURL ACF INVEST, Au profit de la société ACI Financement Outre-Mer, l'article 9 des statuts a été modifié par décisions des associés du 02/12/2006

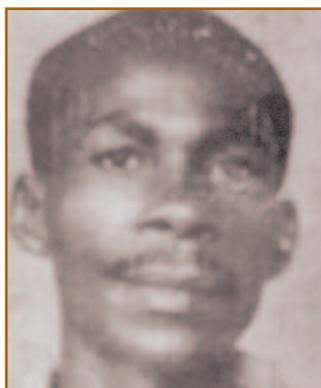
Associés en nom :
- Ancienne mention =
EURL ACF INVEST 293 parts
Monsieur Luc FRANCOIS 73 parts
EURL JOSEPHINE 195 parts
EURL TRANS INVEST 147 parts
EURL DJD INVEST 292 parts
- Nouvelle mention =
ACI Financement Outre-mer = 1 000 parts

Une inscription modificative sera requise au RCS de Fort de France,
Le gérant, FB 0866


Tél. : 05 96 71 86 83
Fax : 05 96 63 13 20
ed.justice@wanadoo.fr

14 février 1974 - 14 février 2009 :

35 ANS APRÈS LA TUERIE DE CHALVET, INÉGALITÉS ET INJUSTICE CARACTÉRISENT LA SOCIÉTÉ MARTINICAISE



Rénor Ilmany



Georges Marie-Louise

En ce mois de février 2009, nous devons rappeler à notre peuple le lâche assassinat perpétré le 14 février 1974 contre Ilmany et Marie-louise à Chalvet, sur le territoire de la commune de Basse-Pointe. Nous sommes frappés par la similitude des situations : hier comme aujourd'hui notre société se caractérise par l'augmentation des inégalités et des injustices. .

La très forte mobilisation des travailleurs le 15 février 1974, lendemain de ce crime révoltant, avait été l'expression d'une immense colère contre la violence policière exercée contre les ouvriers agricoles qui ne réclamaient qu'une modeste augmentation de salaire. Les békés et le pouvoir colonial français au service de l'oligarchie, associés à quelques élus serviles, portent ensemble la très lourde responsabilité de cette répression sanglante.

C'est toute la population de notre pays qui fut envahie par la colère puisque, outre l'agriculture, tous les secteurs d'activité furent en réaction touchés par la grève: le bâtiment, le commerce, l'Éducation, etc. La cause essentielle de ce mécontentement était les conditions de travail de plus en plus dégradées imposées par un patronat sourd aux légitimes revendications des travailleurs.

Il est dit qu'en régime capitaliste et colonial la répression est l'arme dont dispose le pouvoir pour intimider les masses laborieuses, celles, qui par leur force de travail permettent au patronat d'accumuler des richesses.

35 ans après, le sort du monde du travail n'a que peu évolué. Les conditions de vie se dégradent même à nouveau, avec un pouvoir qui accentue sa politique de casse sociale.

Ce lâche assassinat a marqué pour tou-

jours le combat des ouvriers agricoles dans cette région de Basse-Pointe à Chalvet, et plus largement celui de tous les ouvriers martiniquais. Ce crime odieux nous enseigne que la répression est mise au service des intérêts convergents de l'oligarchie békée et du pouvoir central.

Depuis 2002, le pouvoir de droite ne cesse de s'attaquer aux acquis sociaux (protection sociale, assurance maladie, retraites), au pouvoir d'achat. Il pratique systématiquement le démantèlement des services publics. S'agissant du service public de la santé, il s'efforce de le livrer aux assurances privées qui ne se gênent pas pour "pressurer" davantage encore la population.

Et l'arrivée de Sarkozy en 2007 n'a fait que renforcer ces pratiques libérales au prétexte qu'il n'y aurait pas d'autre alternative à cette politique de régression

sociale.

La crise financière du système capitaliste qui a fait irruption démontre aux dogmatiques du libéralisme la nécessité d'un autre monde. Cela est possible dès lors que les peuples se mobilisent.

Aujourd'hui, il est de notre devoir d'honorer la mémoire des ouvriers agricoles d'hier et d'éclairer le combat de ceux d'aujourd'hui, de rappeler que les grandes conquêtes sociales ne sont pas tombées du ciel. Il est important de montrer que nous n'oublions pas ceux qui ont payé de leur vie pour arracher un peu de mieux-être pour leurs familles. Certains d'entre eux portent encore dans leur corps les stigmates de cette répression sauvage. Il faut sans cesse rappeler que toutes les conquêtes sociales sont le fruit de ces sacrifices : Sécurité Sociale, Assurance chômage, retraites, accès aux soins, droits du travail, droit syndical et respect du fait syndical, etc.

Sonjé Ilmany – Sonjé Marie-Louise –
Sonjé tout' sé moun kè jandam blésé
Respé pou travayè la tè

Fernand Papaya

COMMUNIQUÉ DU P.C.M.

"NON A LA RÉPRESSION EN GUADELOUPE !" ET AU RENFORCEMENT DE LA LUTTE

Le Parti Communiste Martiniquais condamne avec fermeté la répression déclenchée au 27^{ème} jour de grève par le pouvoir colonial français contre nos frères guadeloupéens en lutte pour leurs légitimes revendications, en particulier la lutte contre la vie chère par la baisse significative des prix et l'augmentation des salaires et minima sociaux.

Le gouvernement Sarkozy- Fillon-Jego porte l'entière responsabilité des violences pour avoir choisi délibérément une stratégie de pourrissement de la grève générale aussi bien en Guadeloupe qu'en Martinique.

Constatant le blocage complet des négociations en Martinique, le PCM met en garde le patronat martiniquais de la grande distribution qui prend une lourde responsabilité en reniant sa signature de l'accord de baisse de 20 % des prix des produits de pre-

mière nécessité. Il use pour cela de faux prétextes sur la définition des "familles de produits".

Le PCM demande au gouvernement et à son représentant de prendre dès lors l'engagement de fixer par décret, comme le permet la loi, la baisse des prix des produits de première nécessité, correctement définis dans le cas où la grande distribution persisterait dans son attitude de refus.

Cela est possible en faisant application de l'article L-410-2 du Code de Commerce.

Le Parti Communiste Martiniquais renouvelle son soutien au Collectif du 5 février et au peuple martiniquais en lutte pour la satisfaction de ses justes revendications. Il appelle le peuple martiniquais au renforcement de la mobilisation dans l'unité, la discipline et la responsabilité.

Fort-de-France, le 17 février 2009